

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026

Liste des délibérations

Membres présents : DELOFFRE Dominique - LAZZARO Catherine - DAMIANS Norbert - SLIMANI Malika - NICOU Olivier - APAYDIN Kadir – HONORÉ Aurélie - DAVAIN Séverine - BEAUDET Benoit (arrivé à 20h15) - PACCALLET Patrick - GAJNIK Audrey (arrivée à 20h15) – LECUYER Julie

Membres absents : BROUSSE Hélène (pouvoir à DELOFFRE Dominique) – LAFON Patrick – MARGUERITAIN Séverine (pouvoir à DAVAIN Séverine)

Date de convocation : 24 juin 2026

Le Président a ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

M. DAMIANS Norbert est désigné pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion du conseil municipal en date du 05/06/2026. Ce PV n'apporte aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Délibération n°	Désignation	Décision
2026/34	Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'office national des forêts (ONF) pour des recettes issues des ventes de bois	Approuvée
2026/35	Adoption du projet pédagogique du service extrascolaire	Approuvée
2026/36	Contrat Global portant sur la divagation des carnivores domestiques	Approuvée
2026/37	Mise à jour du tableau des emplois permanents	Approuvée
2026/38	Droit à la formation des élus et fixation des crédits affectés	Approuvée

Les délibérations sont disponibles sur le site de la mairie

Questions diverses

Vogue :

Les forains habituels ont fait les démarches afin d'être présents à la vogue organisée par les Conscrits du 04 au 08 septembre prochain.

Modernisation de l'éclairage public à proximité de la salle des fêtes

Comme annoncé, l'éclairage public autour de la salle des fêtes a été remplacé. Les nouveaux lampadaires fonctionneront en continu jusqu'à 23h00 puis sur détection jusqu'au matin.

Un détecteur du lampadaire situé côté impasse les Corrées est défectueux et doit faire l'objet d'un remplacement prochainement.

Abri de jardin

Un abri de jardin a été construit aux Rochettes en zone N (Naturelle) sans autorisation d'urbanisme. De plus, ce type de construction n'entre pas dans le champ des projets autorisés par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sur cette zone.



Mairie d'Ambutrix

En effet et entre autres, seuls les constructions et équipements directement liés et nécessaires à l'activité forestière sont admis à condition de ne pas compromettre l'activité de la zone. Aussi, un PV d'infraction a été pris et une procédure auprès du tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse a été lancée.

Commissions municipales :

- CCAS

Le tarif pour le repas des Aînés sera maintenu. L'équipe recherche actuellement une thématique pour cet évènement. De même, pour cette journée, un projet avec l'école est envisagé.

Compte-tenu des épisodes de canicule, la commission a proposé aux personnes vulnérables de pouvoir se rendre à la salle des fêtes ou au périscolaire afin de trouver un peu de fraîcheur. Les personnes contactées préfèrent rester chez elles, ne pas sortir du tout et compter sur leur entourage.

Un projet de marché hebdomadaire est à l'étude mais cela n'est pas simple à mettre en place.

- Communication

Le P'tit Butrian, bimestriel, est diffusé pour la toute première fois ! La rubrique agenda couvrira également les premières manifestations du bimestriel suivant afin d'assurer une meilleure communication.

L'élaboration du bulletin municipal se fera en décembre afin d'assurer une diffusion au cours des 15 premiers jours de janvier 2027.

Un document récapitulatif des modalités de communication avec la mairie va être transmis prochainement aux associations : cela concernera les demandes de photocopies, de réservation salle des fêtes, etc...

- Urbanisme

Comme indiqué dans les décisions du Maire présentées aux membres du conseil municipal, une convention a été signée avec l'ADIA (Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain) afin de bénéficier de leur accompagnement tout au long de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette opération se déroulera sur au minimum 3 ans et a pour objectif de redonner une dynamique au village.

- Voirie bâtiment

Dans le cadre du projet de sécurisation de la RD40b, un contrat de maîtrise d'œuvre avec Infratech va être signé. Un projet pourra être présenté à la commission en septembre prochain.

Dans le cadre du potentiel projet de rénovation de l'ancienne mairie, un avant-projet pourra être présenté en septembre également. Le plan de financement devra alors être rapidement établi afin de solliciter les subventions nécessaires.

- Vie Associative

Lors d'une réunion, les membres de la commission se sont intéressés à l'usage de l'ancienne mairie une fois la rénovation réalisée. Il est constaté que la participation des habitants aux différentes manifestations reste parfois faible. Un travail va être lancé autour de l'organisation des manifestations des fêtes de fin d'année.

L'idée d'une fête de la musique en juin 2027 sera également à l'étude. Elle pourrait être l'occasion de mettre en valeur les compétences musicales de certains Butrians.

- Ecole/jeunesse

Les membres de la commission ont visité l'école le mardi 16 juin. Des aménagements vont devoir être envisagés pour optimiser le rangement au sein de l'école (salle de motricité, hall d'entrée, etc...). Les anciennes toilettes devront faire l'objet de travaux également.

Conseil d'école : Suite à la visite d'un référent Plan Particulier de Mise en Sécurité, un document PPMS unifié va être mis en place.

Le Sou des écoles a présenté les différents financements au profit de l'école. Entre autres, les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 ont pu partir en classe découverte grâce au financement important du Sou des Écoles, avec l'aide de la commune sous forme de subvention, de la coopérative scolaire, de la Région (prise en charge du transport). Ainsi, les familles ont pu bénéficier d'une participation minimisée. Les retours quant à ce séjour ont été très bons.



Mairie d'Ambutrix

Le parc informatique de l'école est vieillissant. Un état des lieux va être demandé au prestataire informatique. A la rentrée scolaire 72 enfants sont attendus dont 14 élèves de la petite section. L'équipe reste inchangée.

SERA

L'étude relative à la station d'épuration d'Ambérieu-en-Bugey progresse. Ce projet est essentiel pour répondre aux besoins grandissants des communes.

Le SERA s'implantera dans un nouveau bâtiment en cours de construction vers le gymnase Cordier.

Des travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eau potable vont avoir dès le début du mois de juillet Route de Ternant, puis aux Rochettes et enfin Montée de Carrouge mais plutôt sur le mois de septembre.

CCPA

L'idée d'une fresque sur la façade de la salle des fêtes avait été évoquée. Pour le moment, il n'y a pas d'appel à projet au titre de ce type de projet.

Visite Mairie aux membres du Conseil Municipal

Les élus qui le souhaitent pourront se rendre en mairie le samedi 05 septembre afin de découvrir la documentation administrative disponible en mairie et le fonctionnement du secrétariat.

Manifestation des BBD'DEUCH

Prévue le week-end du 04 juillet, un concert sera proposé le samedi soir au stade de foot.

Le prochain conseil municipal se réunira au cours du mois de septembre.

La date sera communiquée ultérieurement

Fin de la séance : 21h45